

Chers Collègues,

Comme vous le savez, le rapport d'orientations budgétaires est un document obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants et contient les éléments de contexte propre à la préparation du budget primitif ;

Il présente des éléments rétrospectifs et prospectifs en matière de dépenses et de recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement et revient sur des indicateurs financiers propres à la comptabilité publique.

Je ne vous ferais pas la lecture de l'ensemble de ce document mais il est important de rappeler que l'année écoulée, tout comme celle qui débute, est fortement marquée par la crise sanitaire et ses effets.

Notre commune a une vraie dépendance à son caractère balnéaire et touristique, les recettes afférentes ont un poids important contrairement à d'autres communes, dans les terres par exemple, qui ne sont pas dans la même situation.

Les recettes liées aux prélèvements des jeux de casino, les occupations du domaine public, la taxe de séjour sont autant de sources de financement de notre budget qui sont impactées directement par la crise sanitaire.

Les annonces de l'Etat sur les compensations sont toujours aussi floues, malgré les interpellations faites auprès du Préfet, nous n'avons toujours aucune réponse à ce sujet.

Lors du vote du budget en juillet 2020, nous avons présenté un BP prudent, tant en dépenses qu'en recettes, tout en gardant l'espoir d'une reprise normale des activités, qu'elles soient culturelles, sportives, associatives ou événementielles.

Malheureusement, tel n'a pas été le cas et certaines dépenses ne sont pas réalisées, tombant ainsi dans le résultat de l'année 2020.

Au regard de la clôture du budget, nous pouvons constater :

- les baisses de recettes estimées à 1,7M€ ont heureusement été partiellement atténuées par des recettes inattendues ramenant ce chiffre à 700 000€. Ceci s'explique par 3 facteurs : un maintien des participations de la Caisse d'Allocations Familiales au niveau 2019, soit un boni de 300 000€ ; une augmentation des recettes fiscales de 400 000€, une augmentation des dotations et participations de 300 000€ et un maintien des droits de mutation
- Côté dépenses de fonctionnement, les économies réalisées s'élèvent à 1,8 millions d'euros par rapport au BP 2019, permettant ainsi de compenser nos pertes de recettes.

Le résultat qui en découlera permettra d'accélérer notre programme d'investissement, ce que j'évoquerais un peu plus tard.

En ce qui concerne la préparation du Budget 2021, plusieurs éléments sont d'ores-et-déjà connus :

- La Dotation Globale de Fonctionnement sera similaire à celle de 2020
- La variation des bases de nos taxes locales n'excèdera pas 0,20%, contrairement aux années précédentes où elle s'établissait à 1,20%

Du côté de nos indicateurs financiers, ils sont toujours le reflet du travail de gestion au quotidien :

- L'épargne brute est passée de 1,03M€ fin 2013 à 5,2 M€ fin 2020
- L'épargne nette est passée de -483 484€ fin 2013 à 3,7 M€ fin 2020
- L'endettement a diminué de plus de 12,5 %, passant de 19,05M€ fin 2013 à 16,66M€ fin 2020
- La capacité de désendettement est passée de 18,4 années fin 2013 à 3,18 années fin 2020

Ces résultats sont le fruit de la stratégie en matière de gestion de notre dette, la maîtrise des dépenses de fonctionnement, tant du point de vue du pilotage des dépenses de personnel que de la rationalisation de l'occupation de locaux.

En matière de ressources humaines, les effectifs sont stables tout en intégrant 14 vacataires supplémentaires. Nous poursuivons à accueillir 9 apprentis et malheureusement, du fait de la décision de l'Etat, nous ne bénéficions plus des contrats aidés.

Ce pilotage des ressources humaines se fait en toute transparence, dans le cadre du dialogue social permanent que nous avons avec les représentants du personnel, lors des réunions de Comité Technique, de CHSCT ou de groupes de travail.

C'est également le fruit de la recherche constante des sources de financements, les subventions par exemple.

Ce rapport d'orientations budgétaires présente également une vision prospective de nos dépenses et de nos recettes.

C'est une vision prudentielle qui guide l'élaboration de ce document et nous ne pouvons présager de l'évolution sanitaire ou des réformes à venir.

Que ce soit en dépenses ou en recettes de fonctionnement, grâce à la gestion prévisionnelle d'évolution des carrières et à la maîtrise des dépenses, la prospective présentée permet de garantir une épargne brute satisfaisante, ce qui permettra le financement de nos investissements.

Ce document évolue, s'adapte au rythme de ces éléments exogènes mais nous garderons notre stratégie de gestion « en bon père de famille » tout en respectant nos engagements : ne pas augmenter les taux des taxes locales, investir pour l'avenir et maintenir nos dépenses de fonctionnement.

C'est ainsi que nous participerons pleinement à l'effort de relance en accélérant en 2021 et 2022 le financement de notre programme d'investissement qui se veut ambitieux avec un montant de près de 36 millions d'euros de dépenses d'équipement sur l'ensemble du mandat.

Les excédents constatés lors de l'exécution du budget 2020 et un recours à l'emprunt de 2 millions d'euros en 2021 et 2022 permettront d'accélérer la réalisation des travaux de l'Eglise Notre Dame des Sables, la création de la piste d'athlétisme et le terrain synthétique, la 1^{ère} tranche de l'Esplanade et la Rue du Grand Hôtel, sans oublier l'avenue Malingre ou les différents programmes pluriannuels d'investissement.

Ces investissements s'adresseront à l'ensemble des Berckois et des Berckoises, de Berck Ville ou de Berck Plage dans l'objectif de répondre à leurs attentes mais également d'améliorer le quotidien de chacun.

Nous reviendrons bien évidemment plus en détail sur ce programme d'investissement lors du vote du budget primitif 2021.

Voilà, chers collègues, l'ambition qui est la nôtre à travers ce rapport d'orientations budgétaires et la stratégie lucide et prudente qui sera la nôtre pour les mois à venir.